



Présentés par



## PRIX RELÈVE ALIMENTAIRE QUÉBEC Édition 2023

La Fondation Initia revient pour une 2<sup>e</sup> édition avec ses Prix Relève Alimentaire Québec, créés afin de permettre à un plus grand nombre d'entreprises du secteur de croître.

Avec ce programme de prix, Initia et ses partenaires souhaitent reconnaître l'engagement, les réalisations novatrices ainsi que le succès d'entreprises et de gens d'affaires issus de la relève alimentaire québécoise en les appuyant dans le développement et la croissance de leurs projets.

Il est possible de s'inscrire dans l'une des catégories suivantes :

### PARTICULIER

- Jeune professionnel(le)
- Transformateur(trice)-agriculteur(trice) entrepreneur(e)

### ENTREPRISE

- Entreprise en démarrage
- Entreprise en croissance
- Reprise d'entreprise

## NOS PARTENAIRES





Présentés par



## TABLE DES MATIÈRES

CATÉGORIES .....	3
PARTICULIER.....	3
CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ - PARTICULIERS.....	5
CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ - ENTREPRISES.....	5
PRIX .....	6
ÉVALUATION DES CANDIDATURES .....	8
CONFIDENTIALITÉ.....	9
ANNONCE DES LAURÉATS .....	9
RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX.....	9
PRÉPARATION DU DOSSIER .....	10
MEMBRES DU JURY .....	10
QUESTIONS .....	11
CRITÈRES D'ÉVALUATION .....	12

## CATÉGORIES

### PARTICULIER

#### JEUNE PROFESSIONNEL(LE)

Un(e) jeune professionnel(le) qui se démarque par ses compétences, ses réalisations, ses façons de faire et son implication auprès de l'industrie alimentaire se verra remettre le prix.

La personne candidate doit, dans la majeure partie de ses activités professionnelles,

- Soit exercer sa profession et être membre en règle d'un ordre professionnel reconnu au Québec régissant cette profession ;
- soit être membre d'une association encadrant sa profession ;
- soit exercer sa profession en échange d'une rétribution financière spécifiquement en lien avec sa formation et ses compétences au sein d'une entreprise ou d'un organisme.

Le candidat ou la candidate doit être un employé au sein d'une organisation alimentaire et exercer sa profession depuis au moins 2 ans dans la même organisation. Il doit avoir 35 ans et moins.

#### TRANSFORMATEUR(TRICE)-AGRICULTEUR(TRICE) ENTREPRENEUR(E)

Le prix sera remis à un(e) transformateur(trice)-agriculteur(trice) entrepreneur(e) s'étant engagé(e) dans une démarche de transformation alimentaire dans les 3 dernières années avec les productions de sa terre.

L'entreprise candidate doit être exploitée depuis moins de 10 ans.  
Les produits doivent actuellement être commercialisés.

### ENTREPRISE

#### ENTREPRISE EN DÉMARRAGE

Une entreprise alimentaire en démarrage se verra remettre le prix pour son potentiel de croissance, son caractère innovant, ses initiatives et réalisations qui se démarquent ainsi que pour son plan d'affaire prometteur.

L'entreprise candidate doit être exploitée depuis moins de 5 ans.  
L'entreprise doit avoir commercialisé au moins un 1 produit depuis un 1 an.

### ENTREPRISE EN CROISSANCE

Le prix sera remis à une entreprise qui possède une croissance marquée, qui innove, se démarque par ses façons de faire et qui possède un potentiel de succès important.

L'entreprise candidate doit être exploitée depuis moins de 10 ans et présenter des résultats significatifs au niveau du développement de son chiffre d'affaires et de la création de valeur (par exemple : nombre d'employé(e)s, revenus, profits, investissements, retombées économiques, impact social positif et visibilité pour la ville et la province, etc.).

L'entreprise doit posséder un chiffre d'affaires de 5 millions et moins.

### REPRISE D'ENTREPRISE

Le prix sera remis à une entreprise ayant été récemment acquise/reprise et qui, depuis, assure le développement et la croissance de l'entreprise par ses réalisations, assure une saine gestion dans le changement exécutif et possède une planification stratégique visionnaire.

L'acquisition par un membre du personnel actuel, une personne externe, une personne d'une même famille ou par un groupe constitué de plusieurs personnes est acceptée

La personne ou le groupe de personnes doit exercer une influence significative sur les opérations et orientations stratégiques de l'entreprise. Le changement exécutif doit avoir été bien géré grâce aux efforts collectifs des personnes impliquées dans la reprise.

Le changement exécutif doit avoir été fait depuis 3 ans ou moins.

### COUP DE CŒUR ALIMENTS DU QUÉBEC

Parmi toutes les candidatures reçues, Aliments du Québec choisira une candidature coup de cœur qui se prévaudra d'une bourse de 5 000 \$.

À noter que l'entreprise ou la personne coup de cœur peut être un lauréat d'une des 5 catégories, et donc, celle-ci pourra bénéficier d'une bourse supplémentaire.

Aliments du Québec peut également choisir un finaliste ou une candidature qui n'a pas été retenue parmi les finalistes.

---

## CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ - PARTICULIERS

1. Toute personne candidate qui œuvre au Québec dans le secteur de la transformation alimentaire peut déposer sa candidature.
  2. La personne candidate doit avoir sa citoyenneté canadienne ou sa résidence permanente au Canada et avoir son domicile principal au Québec.
  3. La personne candidate doit être âgée d'au moins dix-huit (18).
  4. Une personne ayant déjà été lauréate des Prix Relève Alimentaire Québec ne peut soumettre de nouveau sa candidature dans la même catégorie.
  5. Chaque personne candidate doit consentir à ce que la Fondation Initia puisse procéder à une enquête la concernant et/ou concernant son entreprise dans le but de vérifier les informations fournies et doit donc consentir à l'usage de ses informations personnelles pour ces fins.
  6. Chaque personne candidate consent à recevoir des courriels de la Fondation Initia concernant les Prix Relève Alimentaire Québec et la Soirée Relève Initia, où l'annonce des lauréats aura lieu.
  7. À la demande du jury, le ou la finaliste doit fournir une copie originale ou certifiée conforme des documents attestant de l'authenticité des diplômes, distinctions ou autres réalisations qu'il invoque. À défaut, le jury se réserve le droit d'écarter sa candidature.
  8. La personne candidate doit elle-même déposer sa candidature.
- 

## CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ - ENTREPRISES

1. Toute entreprise œuvrant au Québec dans le secteur de la transformation alimentaire peut déposer sa candidature.
2. L'entreprise doit être enregistrée au Québec.
3. L'entreprise doit vendre ses produits au Québec.
4. Une entreprise ayant déjà été lauréate des Prix Relève Alimentaire Québec ne peut pas soumettre de nouveau sa candidature dans la même catégorie.

5. Chaque entreprise candidate doit consentir à ce que la Fondation Initia puisse procéder à une enquête la concernant dans le but de vérifier les informations fournies et doit donc consentir à l'usage de ses informations personnelles pour ces fins.
  6. La personne représentant l'entreprise candidate consent à recevoir des courriels de la Fondation Initia concernant les Prix Relève Alimentaire Québec et la Soirée Relève Initia, où l'annonce des lauréats aura lieu.
  7. À la demande du jury, l'entreprise finaliste doit fournir une copie originale ou certifiée conforme des documents attestant de l'authenticité des diplômes, distinctions ou autres réalisations qu'elle invoque. À défaut, le jury se réserve le droit d'écarter sa candidature.
  8. La candidature de l'entreprise doit être soumise par son propriétaire ou par la direction.
- 

## **PRIX**

Tous les lauréats recevront une bourse en argent, ainsi que plusieurs prix d'accompagnement offerts par nos partenaires de services :

- Aliments du Québec
- Conseil de la transformation alimentaire du Québec (CTAQ)
- Institut sur la nutrition et les aliments fonctionnels (INAF)
- Lavery
- NIQ

## **JEUNE PROFESSIONNEL**

- Bourse de 10 000 \$
- 1 billet à l'Événement marketing 2024 du CTAQ
- Participation à l'AGA 2024 de la Fondation Initia



Présentés par



## TRANSFORMATEUR-AGRICULTEUR ENTREPRENEUR

- Bourse de 10 000 \$
- Membership 2024 CTAQ
- 1 billet Événement Marketing CTAQ 2024
- Membership 2024 Aliments du Québec
- Données de catégorie de produits par NIQ
- 20h d'accompagnement avec l'équipe d'innovation de l'INAF
- Accès gratuit au programme de mentorat Initia
- Banque de 3h en services juridiques Lavery
- 10 % de rabais en services de protection de marque de commerce Lavery

## ENTREPRISE EN DÉMARRAGE

- Bourse de 10 000 \$
- Membership 2024 CTAQ
- 1 billet Événement Marketing CTAQ 2024
- Membership 2024 Aliments du Québec
- 20h d'accompagnement avec l'équipe d'innovation de l'INAF
- Données de catégorie de produits par Nielsen IQ
- Accès gratuit au programme de mentorat Initia
- Banque de 3h en services juridiques Lavery
- 10 % de rabais en services de protection de marque de commerce Lavery

## ENTREPRISE EN CROISSANCE

- Bourse de 10 000 \$
- Membership 2024 CTAQ
- 1 billet Événement Marketing CTAQ 2024
- Membership 2024 Aliments du Québec
- 20h d'accompagnement avec l'équipe d'innovation de l'INAF
- Données de catégorie de produits par Nielsen IQ
- Accès gratuit au programme de mentorat Initia
- Banque de 3h en services juridiques Lavery
- 10 % de rabais en services de protection de marque de commerce Lavery

## REPRISE D'ENTREPRISE

- Bourse de 10 000 \$
- Membership 2024 CTAQ
- 1 billet Événement Marketing CTAQ 2024
- Membership 2024 Aliments du Québec
- Données de catégorie de produits par Nielsen IQ
- Accès gratuit au programme de mentorat Initia
- Banque de 3h en services juridiques Lavery
- 10 % de rabais en services de protection de marque de commerce Lavery

## COUP DE CŒUR ALIMENTS DU QUÉBEC

- Bourse de 5 000 \$
- 10 000 \$ en services Aliments du Québec
- 1 accès à la journée Aliments du Québec 2024
- 1 membership 2024 Aliments du Québec

---

## ÉVALUATION DES CANDIDATURES

Le jury, composé de professionnels qui représentent ou gravitent autour de l'industrie agroalimentaire, se réunira pour évaluer les candidatures.

Toutes les candidatures seront évaluées selon des critères spécifiques à chaque catégorie, de façon juste et équitable.

Le jury procède à l'évaluation de chaque candidature sur la base des informations contenues au questionnaire de mise en candidature, des documents requis par ce questionnaire ainsi que sur les informations recueillies à la suite d'une enquête effectuée, au besoin.

Chaque membre du jury attribue, à l'aide de la grille d'évaluation, une note à chaque finaliste conformément aux critères évalués.

Le dossier des finalistes, incluant notamment les grilles d'évaluation complétées par les membres du jury, est remis à la Fondation Initia aux fins de confidentialité.

Pour être finaliste, la personne ou l'entreprise candidate doit obtenir un minimum de 70 %, soit 70 points sur un maximum de 100.

Un maximum de 3 finalistes par catégorie seront déterminés. Le jury choisira ceux ayant obtenu les plus hauts scores cumulatifs. Le plus haut score cumulatif déterminera le gagnant.

En cas d'égalité, le président du jury disposera d'un vote additionnel afin qu'au plus 3 finalistes ne soient désignés.

Exceptionnellement, si les dossiers de candidature ne permettent pas la sélection de trois (3) candidats, le jury peut choisir de déterminer moins de finalistes ou de n'en déterminer aucun.

Il ne peut y avoir plus d'un lauréat par catégorie. En cas d'égalité, le président du jury disposera d'un vote additionnel afin qu'un seul lauréat soit désigné.

---

## CONFIDENTIALITÉ

Les membres du jury et l'équipe de la Fondation Initia s'engagent à respecter la confidentialité des informations qui sont portées à leur connaissance, par écrit ou verbalement, dans le cadre des Prix Relève Alimentaire Québec.

## ANNONCE DES LAURÉATS

Les lauréats des Prix Relève Alimentaire Québec seront dévoilés à l'occasion de la Soirée Relève Initia, le 19 octobre prochain. Tous les détails suivront sous peu.

---

## RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

1. Les organisateurs se réservent le droit de rejeter les dossiers d'inscription incomplets, ne remplissant pas les conditions requises, n'ayant pas été rédigés de façon claire et lisible ou non déposés à l'endroit et/ou avant la date limite indiqués dans le présent document.
2. Au besoin, les entreprises ou personnes candidates dont les dossiers seront retenus à titre de finalistes pourraient être convoquées à une entrevue où elles devront élaborer sur des critères d'évaluation.
3. Le jury se réserve le droit de réassigner un dossier inscrit dans une catégorie vers une autre catégorie appropriée.
4. Les décisions du jury sont sans appel.
5. La Fondation Initia se réserve le droit d'utiliser ou de permettre l'utilisation des noms des finalistes et des gagnants sans droits et sans paiement de cachet et de redevances et ce, aux seules fins de la promotion du concours.

6. L'entreprise ou la personne participante doit obligatoirement signer la déclaration en vertu de laquelle elle dégage de toute responsabilité la Fondation Initia ainsi que toutes les personnes, organismes et entreprises engagés dans le concours.
  7. Les personnes ou les entreprises candidates ne peuvent en aucun temps promouvoir leur candidature auprès des membres du jury.
  8. Les membres du jury ne peuvent communiquer directement avec une personne ou entreprise candidate, sauf dans les cas où les présents règlements le permettent.
  9. Les organisateurs et le jury traiteront de façon confidentielle tous les documents partagés dans le cadre du présent concours.
- 

## PRÉPARATION DU DOSSIER

- Les formulaires d'inscription se trouvent sur notre site Web : <https://initia.org/prix-releve-alimentaire-quebec/>
  - Le dossier complet de votre candidature doit inclure :
    - ✓ Le formulaire d'inscription dûment rempli
    - ✓ Tous les documents demandés dans le formulaire d'inscription
  - Les candidatures doivent être acheminées en un seul fichier PDF contenant tous les documents requis à [bourses@initia.org](mailto:bourses@initia.org) avant le 11 août 2023.
  - Uniquement les transmissions électroniques sont acceptées.
- 

## MEMBRES DU JURY

### **Sylvie Cloutier**

Présidente-directrice générale | Conseil de la transformation alimentaire du Québec (CTAQ)

### **Jonathan Jobin**

Directeur principal – Investissement agroalimentaire | Investissement Québec

### **Patrick Leduc**

Professeur et chef d'équipe du programme TPQA | Institut de technologie agroalimentaire du Québec (ITAQ)



**Prix Relève**  
Alimentaire  
Québec

Présentés par



**Marie-Claire Pelletier**

Directrice R&D, Développement et Innovation | Olymel s.e.c./l.p.

**Isabelle Roy**

Directrice générale | Aliments du Québec

**Michel Sirois**

Vice-président associé - Agroalimentaire Canada | Banque Nationale du Canada

**Anne Scheffer**

Vice-présidente, Stratégie et Innovation | Poudre Noire

**Louis Turcotte**

Premier Directeur, Financement corporatif et commercial | Financement Agricole Canada (FAQ)

---

**QUESTIONS**

Veuillez communiquer avec nous à : [bourses@initia.org](mailto:bourses@initia.org)

---

## CRITÈRES D'ÉVALUATION

### JEUNE PROFESSIONNEL(LE)

Les candidatures seront évaluées selon les quatre (4) grandes classes de critères suivantes. Une note minimale de 70 % est requise pour être finaliste.

<b>Réalisations</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Est reconnu(e) pour ses compétences, son expertise et ses réalisations professionnelles</li> <li>• Gère des projets / mandats ayant un impact significatif et générant des résultats concrets pour l'organisation</li> </ul>	30 points
<b>Innovation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fait preuve de créativité et d'innovation dans ses façons de faire</li> <li>• Favorise le changement et l'innovation sociale</li> </ul>	20 points
<b>Engagement</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Se démarque par son niveau d'implication et ses responsabilités au sein de l'industrie</li> <li>• Contribue à l'avancement de sa profession</li> </ul>	20 points
<b>Vision et leadership</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Démonstre une vision à long terme de l'évolution de son développement professionnel</li> <li>• Démonstre une capacité à orienter, mobiliser, guider et influencer</li> </ul>	30 points

**TRANSFORMATEUR(TRICE)-AGRICULTEUR(TRICE) ENTREPRENEUR(E)**

Les candidatures seront évaluées selon les quatre (4) grandes classes de critères suivantes. Une note minimale de 70 % est requise pour être finaliste.

<b>Réalisations</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les réalisations de l'entreprise ont un impact significatif sur son développement</li> <li>• S'est engagée dans une démarche de transformation alimentaire et diversifie son offre de produits</li> <li>• Démonstre un potentiel de rentabilité et de croissance</li> </ul>	30 points
<b>Innovation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Possède un caractère innovant</li> <li>• Fait preuve d'originalité dans la gestion de son entreprise et ses pratiques</li> <li>• Implante de nouvelles idées pour répondre aux besoins du marché</li> </ul>	30 points
<b>Engagement</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Intègre des initiatives de responsabilité sociale et de développement durable</li> <li>• Se démarque par son niveau d'implication et ses responsabilités au sein de l'industrie</li> </ul>	20 points
<b>Vision et leadership</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Démonstre une vision stratégique à long terme de son organisation</li> <li>• Possède un plan d'affaires prometteur pour sa croissance à long terme</li> </ul>	20 points

## ENTREPRISE EN DÉMARRAGE

Les candidatures seront évaluées selon les quatre (4) grandes classes de critères suivantes. Une note minimale de 70 % est requise pour être finaliste.

<b>Réalisations</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les réalisations de l'entreprise ont un impact significatif sur son développement</li> <li>• Démontre un potentiel de rentabilité et de croissance</li> </ul>	20 points
<b>Innovation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Se démarque par son caractère novateur</li> <li>• Implante de nouvelles idées pour répondre aux besoins du marché</li> <li>• Fait preuve d'originalité dans la gestion de son entreprise et ses pratiques</li> </ul>	30 points
<b>Engagement</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Intègre des initiatives de responsabilité sociale et de développement durable</li> <li>• Se démarque par son niveau d'implication au sein de l'industrie</li> </ul>	20 points
<b>Vision</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Démontre une vision stratégique à long terme de son organisation</li> <li>• Possède un plan d'affaires prometteur pour sa croissance à long terme</li> <li>• Démontre une capacité à gérer les défis</li> </ul>	30 points

## ENTREPRISE EN CROISSANCE

Les candidatures seront évaluées selon les quatre (4) grandes classes de critères suivantes. Une note minimale de 70 % est requise pour être finaliste.

<b>Réalisations</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Possède une croissance notable : développement de nouveaux marchés, élargissement de la gamme de produits/services et/ou des effectifs (employé(e)s), investissements technologiques, etc.</li> <li>• Démonstre de réelles retombées pour le Québec (économique, visibilité, etc.)</li> </ul>	30 points
<b>Innovation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Se démarque par son caractère novateur et avant-gardiste</li> <li>• Fait preuve d'originalité dans sa gestion et ses pratiques</li> <li>• Implante de nouvelles idées pour répondre aux besoins du marché</li> </ul>	30 points
<b>Engagement</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Intègre des initiatives de responsabilité sociale et de développement durable</li> <li>• Se démarque par son niveau d'implication au sein de l'industrie</li> </ul>	20 points
<b>Vision</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Possède des objectifs de croissance précis et possède un potentiel de succès important</li> <li>• Démonstre une capacité à gérer les défis</li> </ul>	20 points

## REPRISE D'ENTREPRISE

Les candidatures seront évaluées selon les quatre (4) grandes classes de critères suivantes. Une note minimale de 70 % est requise pour être finaliste.

<b>Réalisations</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les réalisations de l'entreprise, depuis l'acquisition, ont un impact significatif sur son développement et sa croissance</li> <li>• Dirige et influence les orientations stratégiques de l'entreprise positivement depuis le changement exécutif</li> <li>• A facilité, par ses actions, le changement exécutif auprès des équipes et des parties prenantes</li> </ul>	30 points
<b>Innovation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Implante de nouvelles idées pour répondre aux besoins du marché</li> <li>• Fait preuve d'originalité dans la gestion de l'entreprise et de ses pratiques</li> <li>• Possède un caractère innovant</li> </ul>	30 points
<b>Engagement</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Intègre des initiatives de responsabilité sociale et de développement durable</li> <li>• Se démarque par son niveau d'implication au sein de l'industrie</li> </ul>	20 points
<b>Vision et leadership</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Démontre une vision stratégique à long terme de l'organisation</li> <li>• Possède un plan d'affaires prometteur</li> </ul>	20 points